

5971 - Si son mari refuse de la rejoindre au lit

question

Certaines soeurs posent cette question :

« Nous avons entendu un hadith qui dit que si un homme invite sa femme au lit et qu'elle refuse, les anges ne cessent de la maudire jusqu'au matin. La question est la suivante : qu'en serait-il si l'homme refusait l'invitation de sa femme au lit ? »

la réponse favorite

Il n'est pas permis à l'homme de boycotter sa femme pour lui faire du tort, à moins qu'elle fasse acte de résistance et de rébellion. Cependant l'homme ne commet aucun péché s'il s'abstient des rapports intimes sans l'intention de nuire à sa femme, parce qu'il en éprouve le plus grand besoin et l'acte dépend de l'existence du plaisir chez lui, ce qu'il ne peut pas créer à sa guise.

Si le mari abandonne sa femme, il commet un péché car **« il ne doit y avoir ni dommage à infliger ni préjudice à subir »**.

Allah le sait mieux.